

Communauté de l'église Notre-Dame



La Fraternité Saint-Pierre au sein de la
paroisse Saint-Guillaume de Bourges

fsspbourges.fr

N° 28 – mars 2018

Vivre le Carême et non le subir...

Chaque année, l'Eglise lors du Carême nous prépare à la plus grande fête de l'année, celle de la Résurrection du Christ après sa Passion rédemptrice. Gardons-nous de parvenir à Pâques sans cette préparation ! Comme le rappelle St Paul, si le Christ n'est pas ressuscité, notre foi est vaine. Donc si nous regardons cet évènement, en soi plus important que la création du monde, avec nonchalance, reprenons-nous ! Et comme nous ne sommes pas seulement un esprit encombré d'un corps mais réellement une créature dotée d'une âme et d'un corps, cette préparation concerne le corps et l'âme... Le chemin de Croix des vendredis de Carême nous rappelle l'historicité de ces évènements, la Semaine Sainte nous les fera revivre afin d'être mieux disposés et ainsi d'en recueillir autant de fruits que possible. Mais, à défaut de pouvoir assister chaque jour à la messe, nous pouvons en lire les textes dans le missel. Car pour chaque jour du Carême l'Eglise a composé une messe spéciale, et déjà le dimanche vous pouvez constater que la liturgie se fait plus sobre, plus grave. Dans les textes quotidiens, oraisons, lectures et leurs commentaires, vous trouverez amplement de quoi nourrir cette prière elle aussi quotidienne que le Carême doit rendre plus fervente, et réellement quotidienne... L'Eglise nous aide à nous détacher de nous-même en nous tournant vers Dieu qui Lui, nous regarde et nous parle. Le jeûne et les divers efforts de privation que nous faisons en ce temps certes nous détachent de nous, mais cela n'a de sens et d'efficacité que si en même temps nous nous tournons vers Dieu. Sinon, cela s'appelle un régime, et c'est différent... De même, l'aumône d'argent ou simplement de temps et d'attention participe de ce même effort, de cet amour de Dieu et du prochain se traduisant concrètement dans notre vie. C'est plus

que de la philanthropie. Pour donner leur âme à ces efforts, aidons-nous de la liturgie, de cette prière publique de l'Église, de ce culte que nous rendons à Dieu par Jésus-Christ. L'orientation de la messe, qui nous voit tous tournés vers le Seigneur, nous aide particulièrement à nous décentrer de nous-mêmes.

Je vous invite à faire vôtres les paroles de la préface du Carême, chantées solennellement par le prêtre. La préface précède immédiatement le Sanctus, acclamation du Christ Sauveur, début du Canon de la messe qui culminera avec la Consécration et la Communion. Elle nous introduit donc solennellement au renouvellement du Sacrifice du Christ. Nous y chantons la louange de Dieu, nous demandons l'intercession du Christ, homme et Dieu, nous nous associons aux différents chœurs des anges. Et nous revivons la Semaine Sainte : c'est au chant du Sanctus que le Christ entra dans Jérusalem lors des Rameaux, c'est le Sacrifice offert Jeudi-Saint et consommé Vendredi-Saint qui est renouvelé à la Consécration, c'est au Christ ressuscité dans la nuit de Pâques que nous communions !

Voici donc cette préface : *il est vraiment juste et nécessaire, c'est notre devoir et notre salut, de vous rendre grâces toujours et partout, Seigneur, Père saint, Dieu éternel et tout-puissant. Par le jeûne corporel, vous réprimez les vices, vous donnez largement la vertu et ses récompenses, par le Christ notre Seigneur. C'est par lui que les Anges louent votre majesté, que les Dominations l'adorent, que les Puissances la révèrent, que les Cieux et les Vertus des cieux, ainsi que les bienheureux Séraphins, la célèbrent dans une même allégresse. A leurs chants nous vous supplions de laisser se joindre aussi nos voix, pour proclamer dans une humble louange :*

*Saint, saint, saint le Seigneur, Dieu des Forces célestes,
le ciel et la terre sont remplis de votre gloire. Hosanna au plus haut des cieux.*

Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur.

Hosanna au plus haut des cieux.

Abbé Louis Le Morvan

Contact

Abbé Louis Le Morvan, FSSP

06 52 87 85 10 / 02 48 67 87 00

louislemorvan@gmail.com

fsspbourges.fr

Abbé Arnaud Moura, FSSP

06 48 07 54 37

abbe.moura@gmail.com

Maison Sainte-Solange

5, rue Macdonald - 18000 Bourges

Chanoine Stéphane Quessard, curé de la paroisse St-Guillaume

02 48 24 07 93 (secrétariat)

Ordo du mois de mars

Je 1	Jeudi de la IIe semaine de Carême	S 17	S. de la IVe semaine de Carême
V 2	V. de la IIe semaine de Carême	D 18	Dimanche de la Passion
S 3	Samedi de la IIe semaine de Carême	L 19	Saint Joseph
D 4	Troisième Dimanche de Carême	Ma	Mardi de la Passion
L 5	Lundi de la IIIe semaine de Carême	Me	Mercredi de la Passion
Ma 6	Mardi de la IIIe semaine de Carême	Je 22	Jeudi de la Passion
Me 7	Me de la IIIe semaine de Carême	V 23	Vendredi de la Passion
Je 8	Jeudi de la IIIe semaine de Carême	S 24	Samedi de la Passion
V 9	Vendredi de la IIIe semaine de Carême	D 25	Second dimanche de la Passion - Dimanche des Rameaux
S 10	Samedi de la IIIe semaine de Carême	L 26	Lundi Saint
D 11	Quatrième Dimanche de Carême	Ma	Mardi Saint
L 12	Lundi de la IVe semaine de Carême	Me	Mercredi Saint
Ma 13	Mardi de la IVe semaine de Carême	Je 29	Jeudi Saint
Me 14	Me. de la IVe semaine de Carême	V 30	Vendredi Saint
Je 15	Jeudi de la IVe semaine de Carême	S 31	Samedi Saint
V 16	V. de la IVe semaine de Carême	D1	Dimanche de la Résurrection

en gras : messe publique célébrée ce jour-là à Notre-Dame

Messes et confessions

Dimanche et fêtes	9h45-10h20 : confessions 10h30 : Grand'messe
Mercredi	18h-18h25 : confessions 18h30 : messe
autres jours	Se reporter à l'agenda en page 4.

Honoraires de messes : messe : 17 € - neuvaine : 170 € - trentain : 565 €

Pour soutenir l'apostolat de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre : libellez vos dons à *FSSP - Bourges*

A donner en main propre aux prêtres ou à envoyer à la maison Sainte-Solange
Don déductible de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Pour un don déductible de l'IFI (ex-ISF) à hauteur de 75% : nous contacter.

Agenda

Lundi 19, fête de saint Joseph, époux de la Sainte Vierge et Patron de l'Eglise universelle : messe à 18h30

Les horaires de la Semaine Sainte sont ci-dessous.

Carnet de famille

BAPTEME : Solange Giraud le 3 février ; Ambroise de Coligny le 18 février.

Le Carême à Notre-Dame

Chemin de Croix :

À partir du vendredi 23 février, tous les vendredis de Carême, de 18h30 à 19h.
(avec livrets pour adultes & livrets pour enfants)

Confessions :

✱ Chaque dimanche de 9h45 à 10h20

✱ Chaque mercredi de 18h à 18h25

✱ *Confessions supplémentaires pendant la Semaine Sainte, cf. ci-dessous.*

Semaine Sainte :

✱ **Dimanche des Rameaux (25 mars) :**

10h30 : bénédiction des Rameaux puis procession et grand'messe

✱ **Jeudi Saint (29 mars)**

19h : grand'messe in Cœna Domini

Vers 20h30-20h45 : adoration au reposoir, confessions jusqu'à minuit

✱ **Vendredi Saint (30 mars)**

15h : chemin de Croix suivi des confessions jusqu'à 17h

19h : office de la Passion et de la Croix, suivi des confessions

✱ **Samedi Saint (31 mars)**

9h30-11h30 : confessions ; *pas de veillée pascale*

✱ **Dimanche de Pâques (1er avril)**

10h30 : grand'messe de la Résurrection (*pas de confessions avant la messe*)

Rappels :

- Jeûne et abstinence de viande mercredi des Cendres & Vendredi Saint
- Abstinence de viande (non-commuable en une autre pénitence) tous les vendredis de Carême

L'abstinence de viande oblige les fidèles à partir de 14 ans.

Le jeûne ecclésiastique oblige les fidèles de 18 à 60 ans (*un seul repas par jour ; les collations possibles par exemple le matin et le soir ne doivent pas constituer ensemble l'équivalent d'un second repas*). Les malades et les femmes enceintes en sont dispensés.

Autrefois, les catholiques jeûnaient et faisaient abstinence tous les jours du Carême. Chacun reste aujourd'hui invité à faire davantage que le peu prescrit.